



*Équiper pour agir
Outiller au mandat*

DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Du 3 au 7 Mars

CETTE FORMATION S'ADRESSE AUX
DÉLEGUES SYNDICAUX ET / OU A CEUX QUI SONT APPELÉS A LE DEVENIR

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- Intégrer le rôle et les missions du Délégué syndical.
- Appliquer les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre du mandat de délégué syndical.
- Utiliser le code du travail et expliquer pourquoi l'accord d'entreprise peut avoir la primauté sur les conventions ou accords de branche.

CONTENU PRINCIPAL DE LA FORMATION

- Connaître le rôle et les missions légales du mandat de délégué.e syndical.e dans le cadre d'une démarche syndicale CGT.
- Approche CGT du mandat.
- Adéquation entre les missions et les moyens.
- Appréhender l'utilisation du code du travail, acquérir les connaissances de base sur la société et la démarche revendicative de la CGT ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux, savoir préparer la réunion avec l'employeur, y participer et en rendre compte.
- Démarche CGT pour construire le rapport de force.
- Cadre légal des négociations.

HORAIRES & LIEU

- 8 h 30 à 17 h 00 le 1er jour, les horaires suivants seront déterminés en commun.
- A l'Union Départementale de la Mayenne, Bourse du Travail 6 Rue Souchu Servinière, Laval.

MODALITES D'INSCRIPTION

- **Au plus tard un mois avant la date de début du stage**, déposer une autorisation d'absence pour formation syndicale, économique et sociale, auprès de l'employeur (Modèle de courrier dans dossier formation UD).
- **En même temps** s'inscrire **impérativement** à l'aide de la fiche d'inscription jointe dans le dossier formation UD et l'adresser à l'Union Départementale CGT de la Mayenne.